

la cellule logement de la Direction extérieure d'Arlon de la DGO4

- Session : 2010-2011
- Année : 2010
- N° : 34 (2010-2011) 1

Question écrite du 12/10/2010

- de FOURNY Dimitri
- à NOLLET Jean-Marc, Ministre du Développement durable et de la Fonction publique

Cela fait déjà plus de deux années maintenant que la "cellule Logement" de la Direction extérieure d'Arlon de la DGO4 ne compte plus de responsable de niveau 1, le dernier titulaire du poste ayant pris sa pension à cette époque.

Outre son activité de "responsable de service", il faut savoir que cet agent de niveau 1 réalise également des enquêtes et des estimations sur le terrain, ...

Or chacun sait qu'en province de Luxembourg ces visites de logements prennent plus de temps, par rapport à d'autres provinces, en raison des déplacements plus longs liés à l'étendue du territoire.

Jusqu'à présent, l'administration est parvenue à faire face à la situation en faisant appel à l'appui d'enquêteurs/estimateurs venant des provinces limitrophes, elles-mêmes renforcées par l'appui d'une équipe volante.

Néanmoins, suite au lancement par Monsieur le Ministre de la "prime vitrage" (qui remplace la prime Energie vitrage), il me revient que l'administration s'attend à une augmentation importante du nombre d'estimations.

Si, par ailleurs, on ne peut que se réjouir de la mise en place d'une "équipe volante" venant en appui des services extérieurs Logement, Monsieur le Ministre n'estime-t-il pas qu'il est également important de pourvoir au remplacement de personnes occupant une fonction importante au sein même de la structure organisationnelle telle celle de responsable du service extérieur Logement?

Réponse du 03/11/2010

- de NOLLET Jean-Marc

Afin d'aborder cette question, il est important de préciser le principe de l'équipe volante que l'honorable Membre a l'amabilité de rappeler dans sa question. Depuis la mi-2009 une équipe itinérante de trois enquêteurs est tout à fait opérationnelle. La caractéristique de cette équipe est qu'elle est administrativement rattachée aux services centraux de la DGO4. Son rôle est d'aider les centres extérieurs qui sont mis sous pression. Ces derniers temps, les centres extérieurs de Liège et de Wavre ont pu bénéficier de leur appoint. Les autres centres bénéficient « en cascade » de l'aide de ces enquêteurs dans la mesure où ils ne sont plus obligés de « prêter » des enquêteurs aux centres extérieurs les plus sollicités ou ils peuvent bénéficier de nouvelles aides extérieures. C'est ainsi que le centre extérieur d'Arlon bénéficie du renfort de collègues de Liège ou de Namur.

Le résultat en est que, malgré l'absence d'un responsable, les délais d'enquêtes du centre extérieur d'Arlon se situent dans la moyenne de l'ensemble des centres extérieurs (4 à 5 semaines). L'honorable Membre a toutefois 1.000 fois raisons. Il convient de procéder à l'engagement d'un responsable de l'équipe des enquêteurs d'Arlon pour ne pas en arriver à

creuser les délais lorsque la nouvelle prime « double vitrage » prendra son plein essor.

Les services extérieurs dépendent hiérarchiquement directement du directeur général de la DGO4. Le comité de direction de la DGO4, lequel est compétent pour décider de l'engagement de nouveaux agents, a été saisi de la question et je veillerai à ce que cela soit suivi des faits.